

Un âge vient, un âge va, et la terre tient toujours...

(L'Éclésiaste)

Devinette : On y initie les tous petits, les écoliers, on redonne des sensations et des petits bonheurs aux plus âgés, on part très loin, sans bouger, comme en méditation... Un jour, pourtant, il faut, hélas, lever le pied... de la bêche ! C'est que le jardinage, vous l'aurez compris, est une drogue dure, et le sevrage une frustration tellement forte !

C'est la vie... Du haricot germé sur un morceau de coton, au pot de chrysanthèmes pieusement déposé, en passant par le semis printanier de radis, prétendument « facile », il y en aura eu, des saisons et des lunes...

Et des dictons, et des recettes...

- S'il tonne en avril, prépare tes barils,
- Plante la pomme de terre lorsque fleurit le lilas,
- Sème haricots à la St-Didier, tu en auras plein le panier
- Un bon binage vaut deux arrosages,

Et tant et plus... Puis je me permettre, aussi, quelques conseils de bon sens ? Faire ses semis maison, c'est facile, et économique : le top des contenants ? Les pots de yaourts, piqués de petits trous, dans le fond et autour de la partie basse, garnis de terreau mélangé à un peu de sable grossier. Les graines déposées ne moisiront pas dans ce substrat moins tassé. Ensuite, il faut soigner l'arrosage : Une coupelle remplie d'eau de pluie permettra aux pots de s'abreuver par la base, sans déranger les bébés semis fragiles... A la levée, on peut nourrir les plants et les fortifier tout aussi simplement. Il suffit de ramasser une poignée de déjections de vers, les turrucules, (pas de beurk ! ce n'est pas sale), partout, sous nos pieds, en forme de tortillons, et les mélanger à l'eau des coupelles...

La nature aide la nature : La consoude, l'ortie, le plantain, et bien d'autres sont utiles préparés en macération, compléments utiles aux fumiers et compost... Et la botte secrète contre taupes envahissantes et courtilières : le purin de sureau, pur, puant à souhait, et à dégainer dès la première attaque ! À vos outils !

Jacqueline P.



Stationnements gênants



Pour éviter tous désagréments dus à des stationnements gênants dans le centre bourg, et en particulier l'impossibilité pour les transports en commun de circuler, **merci de respecter les places indiquées par les panneaux et marquées au sol.**

Cérémonie du 8 mai

La commémoration de la victoire 1945 débutera à 11h au cimetière où les habitants d'Orcet sont conviés pour honorer le soldat Belge et les Anciens Combattants. Elle se poursuivra par le traditionnel défilé qui quittera la place de la Liberté à 11h30 et sera suivi par le dépôt de gerbes au monument aux morts.

La population est cordialement invitée.

Un pot clôturera la cérémonie.



On recrute

Pour la période estivale, la Commune d'Orcet recrute un surveillant de baignade pour la pataugeoire municipale (poste à temps complet 35h et rémunération : 1 353 euros nets)

Voir détails complémentaires sur le site de la commune

Agenda de mai

8 mai
Commémoration victoire 1945
Monument aux morts



18 mai
Vide-grenier
Village

12 au 21 mai
Expo. les artistes d'Orcet
Maison des Comtes



Vie municipale

L'équipe du CCAS vous rappelle que si vous êtes dans une situation difficile, même temporaire, vous pouvez la solliciter pour vous apporter de l'aide (alimentaire ou autre) en appelant la mairie.



CLIC
21, rue Saint-Loup
63160 Billom
04 73 60 48 85

Vous pouvez également vous adresser directement au CLIC de Billom qui étudiera votre situation avec une assistante sociale ou à l'ADMR de la Roche-Blanche dont voici les coordonnées.



ADMR
3, rue du verger
63670 La Roche-Blanche
04 73 79 42 64



Aides à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov' : attention aux démarchages abusifs

Des entreprises peu scrupuleuses réalisent actuellement, sur le département du Puy-de-Dôme, des démarchages abusifs auprès de particuliers pour la réalisation de travaux de rénovation de l'habitat et plus particulièrement d'audits énergétiques ou de panneaux solaires.

Ces démarchages (appels téléphonique, porte-à-porte) s'appuient parfois sur une identité usurpée à celle des services de l'État, de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ou du Département et profitent des aides de l'État (MaPrimeRénov') pour inciter les particuliers à commander des travaux ou des prestations inadaptés à leur besoin.

Il convient donc d'être particulièrement vigilant, notamment si vous êtes démarché par une entreprise vous proposant de réaliser gratuitement et immédiatement un audit énergétique.

En effet, contrairement à ce qu'affirment ces démarcheurs, l'audit énergétique n'a aucun caractère obligatoire. Par ailleurs, il n'est le plus souvent aucunement nécessaire pour pouvoir bénéficier des aides de MaPrimeRénov'.

Aussi, si vous envisagez réaliser des travaux de rénovation de votre habitat, il est recommandé :

- de contacter le service public gratuit Rénov'actions63 au 04 73 42 30 72 afin de déterminer quels sont les travaux les plus appropriés à votre situation, à quelles aides vous êtes éligible. Ce service est en mesure de vous apporter tout autre conseil.
- de contacter plusieurs entreprises pour obtenir au moins trois devis, les lire attentivement et comparer les prix.

Quelques conseils pour rester vigilant :

- pour éviter toute usurpation d'identité, ne communiquez jamais votre numéro fiscal, votre avis d'imposition ni vos pièces d'identité car certains démarcheurs n'hésitent pas à les utiliser pour créer un dossier à votre nom à votre insu ;
- ne pas signer précipitamment de devis sans vous accorder suffisamment le temps de la réflexion ;
- ne rien signer, ni régler le jour même et attendre l'expiration d'un délai de sept jours avant de verser un acompte à un professionnel ;
- exiger systématiquement un devis précis préalablement à la réalisation des travaux ;
- ne pas accepter de devis antidaté car cela réduit le délai de rétractation de 14 jours qui débute à la signature du devis ;
- en cas de doute, ou si le contrat ne présente finalement pas l'intérêt escompté, annulez votre commande en envoyant, dans un délai de 14 jours, une lettre recommandée avec accusé de réception (éventuellement accompagnée du bordereau de rétractation habituellement annexé au bon de commande).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Agence départementale d'information sur le logement (ADIL) - 04 73 42 30 75
- Rénov'actions 63 - 04 73 42 30 72
- Délégation locale de l'Anah - 04 73 43 19 32
(permanences téléphoniques les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 16 h 00)

Où vous rendre sur ces liens :

- Rénovation énergétique : 4 conseils pour éviter les arnaques
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/renovation-energetique-arnaques#>
- Faire une réclamation sur des travaux d'un professionnel RGE
<https://www.faire.gouv.fr/iframe/reclamation>
- Signaler un problème à la répression des fraudes (avec copie à l'entreprise)
<https://signal.conso.gouv.fr/>
- Contacter la DGCCRF au sujet d'un litige avec un professionnel
<https://www.economie.gouv.fr/contact/contacter-la-dgccrf?dest=particulier>
- Repérer les entreprises agréées
<https://france-renov.gouv.fr/annuaire-rge>



Exposition mensuelle

Comme chaque année au mois de mai, l'association Culture et Patrimoine organise une exposition réservée à tous les artistes (peintres, sculpteurs, ébénistes, ferronniers et bien d'autres encore...) qui résident à Orcet. L'inscription est gratuite et il est seulement demandé aux exposants d'assurer une ou deux gardes de l'exposition (2h), selon les besoins. Elle aura lieu du 12 au 21 mai à la salle Chanonat, et sera ouverte tous les jours sauf lundi, de 14h30 à 18h30 et de 10h à 18h le jeudi de l'Ascension, jour de la brocante.

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous par mail à culturepatrimoine.orcet@laposte.net, ou par téléphone au **06 61 12 71 73**, avant le 1^{er} mai, en indiquant le nombre d'œuvres susceptibles d'être exposées.

En l'absence de réponses suffisantes en nombre, nous serions contraints d'annuler une exposition devenue traditionnelle et qui accueille plus de cent visiteurs le jour de l'Ascension.



«Halte à la pollution de la Nature ! »

Samedi 25 mars, l'association StopUrba 63 organisait un grand "coup de balai" dans les talus, fossés, carrefours et parkings publics de la commune. 25 personnes de bonne volonté sont parties ramasser plastique, verre, ferraille, polystyrène et débris souillés en tous genres qui contaminent notre environnement. **En 3 heures, plus de 260 kg furent collectés, autant de déchets qui ne pollueront pas les sols !** Cette action citoyenne s'est terminée par une collation conviviale et les participants se sont naturellement promis de renouveler l'expérience.



Mond'Arverne

Les pôles adolescents de Mond'Arverne Communauté proposent des actions pour tous les adolescents du territoire, âgés de 11 à 17 ans tout au long de l'année. Des antennes sont ouvertes sur toute la communauté de communes pour te proposer des sorties, des soirées, des activités, des vacances actives et bien d'autres animations selon tes envies et tes idées. N'hésitez pas à venir nous rencontrer sur les accueils des mercredis, vendredis et samedis. Le programme de mai/juin est disponible en scannant le QR code où sur www.mond-arverne.fr

Les inscriptions aux activités estivales sont ouvertes. Au programme : des séjours, la pratique du graffiti, la découverte du théâtre et de la danse, une semaine aquatique et de nombreuses sorties dont le Futuroscope.

Attention : le nombre de places est limité, pensez à réserver.



• FJEP - Accueil de loisirs d'Orcet

Depuis le **1^{er} janvier 2023**, les inscriptions doivent être effectuées uniquement sur le portail famille : portail.berger-levrault.fr/MONARVERNECOMMUNAUTE63960/accueil

La semaine du 2 au 5 mai sera réservée aux réservations des semaines complètes

Attention. L'accueil de loisirs sera fermé le mercredi 5 juillet

Vacances d'été

du 10 au 28 juillet et du 21 août au 1^{er} septembre 2023

Réservations du mardi 2 mai au vendredi 26 mai à 12h

2023-2024 / Tous les mercredis de l'année scolaire

Réservations du lundi 5 juin au vendredi 30 juin 2023 à 12h

2023-2024 / Cycle 1

du mercredi 13 septembre au mercredi 18 octobre 2023

Réservations du lundi 3 au vendredi 21 juillet 2023 à 12h

et du lundi 28 août au vendredi 1^{er} sept. 2023 à 12h

Plus d'informations sur notre site www.fjep-orcet.fr

• FJEP - Activités

Théâtre

Les ateliers théâtre font leur fête les 2 et 3 juin à la salle des fêtes ! Les troupes enfants et adultes vous feront découvrir leur travail de l'année. Bloquez ces dates sur vos agendas !

Entrées (participation aux frais) : 5€

Gratuit pour les - de 18 ans et étudiants

Chorale

La chorale d'Orcet a rejoint celle des Martres-de-Veyre à l'automne dernier. C'est donc une toute nouvelle chorale, Chœurs z'en cœur, dirigée par Nicolas Ferrandon qui se produira le samedi 6 mai, à 20h30 à la Loco'Motiv, pendant le concert de l'École de Musique. Programme de chansons contemporaines.

Si vous avez envie de chanter, que vous connaissiez ou non la musique, venez nous rejoindre ! La chorale répète les mardis à 20h15, à l'École de musique des Martres-de-Veyre.

Hockey

L'équipe des Trolls d'Orcet N4, a fini sa saison, 1^{ère} de la poule AURA. Encore une très belle saison pour l'équipe de Kévin Souveton, qui remercie ses joueurs et les bénévoles toujours présents.

• Renseignements au foyer

04 73 69 44 61 - www.fjep-orcet.fr

- Mail activités : foyerfjep.orcet@orange.fr

- Mail Accueil de loisirs : accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

Nettoyage de l'Auzon

La commune rappelle qu'elle organise tous les ans une opération « Nettoyage de l'Auzon » pour sensibiliser à la nécessité de l'entretien de la rivière et de ses berges. Elle aura lieu cette année le **samedi 10 juin** en matinée et reste ouverte à toutes les bonnes volontés du village.



État civil

Décès :

Le 20 mars : AUZOLLE Gustave, 85 ans

Le 3 avril : MESSAH Claude, 83 ans

Le 8 avril : PEYRIN Christian, 80 ans

Le 16 avril : AUGÉIX René, 73 ans

VIDE-GRENIER

ORCET

VIDE-GRENIER

Jeudi 18 mai 2023

Inscriptions à partir du jeudi 11 mai*

Tarif : 10 € les 4 m

BUVETTE et RESTAURATION SUR PLACE SUR LE STAND DU COMITÉ DES FÊTES, place de la Liberté.



INSCRIPTION EN MAIRIE :

- Jeudi 11, vendredi 12, lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 mai : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi 13 mai de 9h à 11h

Tél. : 06 76 15 05 08

STATIONNEMENTS INTERDITS

Par arrêté du maire, le stationnement sera interdit à partir du mercredi 17 mai à 18h dans les rues du bourg et à partir de 12h pour le parking Vercingétorix.

- Place Henri Romeuf, rue du 8 Mai, place du Chancel
- Rue du Général d'Orcet (de l'angle du monument aux morts à la place de la porte du Four)
- Rue des Percèdes (jusqu'à l'angle de la rue Vercingétorix),
- Rue Vercingétorix jusqu'à la rue du Puits,
- Parking Vercingétorix à partir du mercredi 17 mai 12h
- Place du 11 novembre, rue des Remparts
- Place St-Roch, rue du Midi jusqu'à la rue Saint Roch



DON DU SANG

Yves Gasse a été élevé au grade de chevalier dans l'Ordre du Mérite du Sang pour le remercier et l'encourager dans son engagement comme bénévole dans l'amicale des donneurs de sang de la région des Martres de Veyre. La médaille lui a été remise lors de l'assemblée générale de l'Union Départementale.

René Trémoulet a reçu la médaille de l'Assemblée Nationale des mains de Mme la Députée Delphine Lingemann pour ses actions au niveau local, départemental, régional et national et le rôle de lanceur d'alertes auprès de nos parlementaires départementaux. Cette médaille lui a été remise lors de la cérémonie de remise des reconnaissances aux donneurs de sang du secteur.

Merci à tous les deux pour leur investissement !



FESTI'ZIK'ORCET

Pour fêter l'arrivée de l'été nous vous proposons une nouvelle édition du FESTI'ZIK'ORCET :

Samedi 24 juin 2023 à la salle Jean-Moulin avec les groupes FENX et ARE YOU READY

Plus d'infos sur notre groupe Facebook "Comité des Fêtes Orcet"

Tarif unique : 6€

Les places seront en vente à partir du mercredi 17 mai au magasin Vival Le Puy du Bonheur - 2 bis, rue des Percèdes 63670 ORCET et à la salle Jean Moulin le soir du concert.



PASS ARVERNE

Pourquoi ?

Pour profiter de remises exclusives auprès d'une trentaine de prestataires d'activités locaux

Comment ?

En demandant en mairie votre pass ou dans les points d'accueil touristiques du territoire (Aydat, Vic le Comte, Saint Saturnin, Gergovie, RDC du musée)

Voir précisions sur : www.orcet.com ou www.mondarverne.com/pass-arverne

Inf'Orcet reçoit toujours les avis d'installation des professionnels (entreprises, commerces, professions libérales) à condition que ces activités soient situées sur la commune.

Pour contact : communication@orcet.com

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS :

Lundi : l'accueil physique est fermé - **Mardi et mercredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 15 heures à 18 heures - **Jeudi** : ouverts de 9 heures à midi - **Vendredi** : ouverts de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures - **Samedi** : de 9 heures à 11 heures.

Pour contacter la mairie ou prendre rendez-vous : Téléphone : 04 73 84 73 17 Fax : 04 73 84 94 89 - Courriel : mairie@orcet.com

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

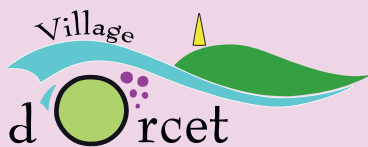
mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 - Dimanche de 10h à 12h

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

MARCHÉ BIO : tous les vendredis du mois

OUVERTURE DE LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h - Levée à 15h15 - Samedi : 8h30 - 11h30



Bulletin mensuel édité et imprimé par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 500 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie (communication@orcet.com) avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.